

COMMUNIQUE DE PRESSE

ATR : à nouveau les avions régionaux les plus vendus depuis le début de l'année

ATR annonce la signature de 46 commandes fermes et de 35 options au salon du Bourget

Le montant des commandes s'élève à 1,98 milliards de dollars, incluant les options. ATR dépassé la barre des 1500 commandes fermes depuis le début du programme. L'avionneur présente des améliorations technologiques majeures dans le domaine de la versatilité, la fiabilité opérationnelle, et la configuration de ses appareils.

Le Bourget, 15 juin 2015 : A l'occasion de la 51^{ème} édition du salon du Bourget, le constructeur d'avions régionaux ATR a annoncé avoir enregistré un total de 46 commandes fermes et 35 options, pour un montant global de 1,98 milliards de dollars. Les commandes –qui seront dévoilées le long de la semaine du salon- ont été passées auprès de compagnies aériennes venant des cinq continents, soulignant une fois de plus la polyvalence des ATR '600' et leur succès à travers le monde. A nouveau, les ATR ont été les appareils régionaux de moins de 90 sièges les plus vendus de l'année, malgré un contexte économique et financier difficile et un environnement très concurrentiel. Les ventes depuis le début de l'année ont permis à ATR de dépasser la barre symbolique des 1500 commandes fermes, et de consolider un carnet de commandes de près de 300 appareils, l'équivalent de plus de trois années de production.

Patrick de Castelbajac, Président Exécutif d'ATR, s'est déclaré « très satisfait des résultats obtenus. Les ATR se consolident une fois de plus comme les avions préférés des compagnies régionales à travers le monde. Malgré la hausse du dollar et malgré le ralentissement économique sur des pays très importants pour notre activité commerciale, nous avons réussi à préserver notre place préférentielle dans le choix des compagnies aériennes ». Et d'ajouter : « Nous estimons une demande d'environ 2500 avions turbopropulseurs sur les vingt années à venir, et nous nous devons de continuer à développer notre gamme d'avions et les services associés dans le but de rester l'avionneur régional de référence. ».

Concernant la politique de développement de sa gamme d'avions, ATR a également dévoilé plusieurs nouveautés lors du salon du Bourget. L'avionneur a notamment annoncé la mise en service d'un nouveau système de vision améliorée, disponible pour la première fois sur avion commercial. Le système « Clear Vision », permet aux pilotes d'avoir des informations sur le vol en « tête haute », directement sur les yeux, grâce à un dispositif portable sur le visage –Skylens-. La visibilité accrue obtenue à travers le Skylens permet également de réduire les distances minimales pour entreprendre l'atterrissage de l'appareil. Ce nouveau système propose ainsi une alternative très fiable aux atterrissages en CATIII sur des aéroports non équipés de systèmes d'atterrissage aux instruments (ILS).

Parmi les nouveautés dans le domaine la versatilité et la fiabilité opérationnelle de ses avions de dernière génération, ATR a également présenté pendant le salon un nouveau système de

détection des variations significatives de l'intensité et des directions des vents (Wind Shear). L'avionneur a également annoncé l'installation sur l'avionique des ATR '600' de nouveaux systèmes permettant de réaliser des approches aux aéroports avec des trajectoires encore plus fines (RNP 0.3/0.3).

ATR a également présenté la nouvelle cabine « Armonia » en version Haute Densité, pouvant accueillir jusqu'à 78 passagers (au lieu des actuels 74), qui répond aux demandes de certaines compagnies. La cabine « Haute Densité » doit obtenir sa certification avant de la fin de l'année pour une entrée en service en 2016.

ATR a aussi dévoilé une nouvelle cabine qui combine une capacité cargo accrue, -jusqu'à plus de 19 m3 de volume- et des sièges pour jusqu'à 44 passagers. Le client de lancement de cette cabine mixte est la compagnie papoue Airlines PNG, qui recevra son premier exemplaire en 2015.

En outre, ATR a annoncé l'ouvertures de deux nouveaux bureaux de représentation à Pékin et à Tokyo, dans le but de pouvoir être encore plus actif sur deux marchés qui présentent un très fort potentiel pour le développement des réseaux aériens régionaux avec des avions turbopropulseurs.

Dans le cadre de sa participation dans le projet « Clean Sky », -initiative Européenne qui vise à développer des technologies pour réduire les émissions gazeuses et sonores des avions de demain-, ATR a annoncé également qu'un prototype d'ATR 72 réalisera lors des prochains jours le tout premier vol d'essai du projet. ATR participe concrètement au programme « Green Regional Aircraft ». Cette première campagne d'essais en vol doit permettre de tester des nouveaux matériaux composites plus légers et isolants et des capteurs vibro-accoustiques installés sur une section du fuselage de l'avion. Les améliorations en termes de réduction de poids, consommation de carburant et émissions de CO₂ de l'ATR 72 ont pour but, à terme, de bénéficier aux avions régionaux de demain. Egalement, ces vols permettront aussi de tester des capteurs en fibre optique de nouvelle génération pour mieux identifier des éventuelles microfissures et en faciliter la maintenance.

A propos d'ATR:

Fondé en 1981, ATR est devenu le leader mondial sur le marché des avions régionaux jusqu'à 90 places. Depuis sa création, ATR a vendu plus de 1500 appareils. Avec plus de 24 millions d'heures de vol, les modèles ATR équipent les flottes de 190 compagnies de plus de 90 pays. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, Alenia Aermacchi (société du Groupe Finmeccanica) et le groupe Airbus. Son siège social se situe à Toulouse. ATR est certifié ISO 14001.

Contacts presse ATR :

David Vargas
Tél : +33 6 86 34 21 71
E-mail : david.vargas@atr-aircraft.com

Yevgenia Akinshina
Tél : +33 6 08 17 97 04
E-mail : yevgenia.akinshina@atr-aircraft.com